Séquence 5 – Décrire un site

Titre: **Décrire un site**Discipline: Français
Niveau: 7^e année
Durée: 5 heures **Brève présentation:**

Cette séquence se situe dans l'unité 4 « **Décrire un lieu, un objet, un animal** ». Tout au long de cette séquence, deux types de description seront étudiés à partir de textes portant sur un site touristique et sur un monument artistique : l'un à visée informative ou documentaire, donc objective ; l'autre à visée poétique, donc subjective. L'élève apprendra à les différencier, en tenant compte du point de vue adopté.

Pour y arriver, il sera amené à découvrir divers procédés : ceux de la localisation pour situer l'objet décrit dans l'espace, dans le temps ou en fonction d'autres éléments ; les procédés de l'énumération précisant les aspects (la forme, les parties) et les procédés d'addition à travers les expansions permettant d'enrichir, de préciser ou de mieux caractériser l'objet décrit.

Il découvrira aussi le lexique de la description à travers les verbes d'état et de perception et le vocabulaire descriptif.

Cette séquence le conduit à mobiliser ses connaissances culturelles pour décrire. Elle permet aussi le réinvestissement des savoir-faire développés dans d'autres disciplines comme la géographie, le créole ou encore les arts.

Compétence(s) ciblée(s) :

C1 : réception-interactions-production orales, C2 : lecture-compréhension des types de discours, C3 : production écrite.

Savoir-faire, savoirs, savoir-être/attitudes à acquérir

Savoir-faire

- Indiquer oralement les circonstances d'une description : quoi, qui décrit, à qui décrit-il, pourquoi ?
- Présenter brièvement et en utilisant ses propres mots, le site ou le monument décrit.
- Relever et reformuler les étapes de l'organisation d'une description : l'ordre de présentation des éléments du sujet décrit.
- Différencier une description objective d'une description subjective (selon un point de vue précis).
- Situer l'objet décrit dans l'espace, dans le temps.
- Réécrire une description en y ajoutant d'autres aspects.
- Faire la description d'un site (touristique et monument artistique).
- Donner son avis sur la description d'un site (touristique ou artistique).
- Interpréter une description à partir d'une image.

Savoirs

- Les expansions du nom : le complément du nom et l'adjectif qualificatif (place, accord, expression du degré).
- Les verbes de perception liés à la vue, à l'audition, au toucher.
- Les marques spatio-temporelles : articulateurs de temps et d'espace.
- Les procédés de l'énumération.
- Les procédés de la localisation : emplacement, orientation, distance.

Attitudes

Choisir son positionnement (son point de vue): description subjective ou description objective.

o Prérequis:

- repérer les éléments de description d'un lieu,
- identifier et employer les adjectifs qualificatifs,
- identifier le nom,
- distinguer les verbes d'état et les verbes d'action.

Stratégie d'enseignement-apprentissage :

L'enseignant favorisera le développement des savoir-faire à partir des activités d'observation, de compréhension, de verbalisation et de production écrite.

L'enseignant incite les élèves à s'approprier les procédés de description d'un site. Il les amène à faire :

- le repérage et la sélection des informations essentielles : surligner et annoter le texte ;
- l'identification et la réutilisation des procédés descriptifs ;
- l'autoévaluation de leur production.

Découpage en séances :

Séance	Thème, place dans la séquence et très brève description
(Titre et durée)	
Séance 1	Cette séance initie l'élève à l'écoute, à la compréhension et à la production orales de la description d'un site touristique le « Musée du
Activités	Louvre ». Elle vise à développer ses capacités d'écoute et de prise de parole. Elle renforce ses capacités phonétiques et prosodiques tout
orales : le	en enrichissant son lexique. L'activité principale qu'elle propose à l'élève consiste à présenter brièvement à partir d'une image, la
musée du	description d'un site touristique. L'élève apprend aussi à s'interroger sur la fonction et les circonstances d'une description.
Louvre	
Séance 2	Cette séance porte sur la description objective qui requiert la mobilisation de références culturelles pour la compréhension du texte sur
Lecture 1 : la	le monument touristique et artistique, la « Tour Eiffel ». L'élève découvrira ce type de discours descriptif par le repérage de divers
tour Eiffel	procédés : les procédés de la localisation (emplacement, orientation, distance) ; les procédés d'énumération ; les procédés d'addition.
	On développe chez l'élève le repérage et la reformulation des étapes de l'organisation d'une description : l'ordre de présentation des
	éléments du sujet décrit.
Séance 3	Cette séance porte sur la compréhension du texte à travers laquelle l'élève étudie la description subjective d'un site historique, la
Lecture 2 : la	« Citadelle Laferrière ». Elle vise à renforcer les acquis de la séance 2 par l'identification des indices de localisation, des verbes de
Citadelle	perception, éléments constitutifs de ce type de description. Les diverses activités que propose cette séance conduisent l'élève à
Laferrière	comprendre l'importance du point de vue, et à établir une différenciation entre les deux types de description.
Séance 4	Cette séance entraine à l'identification et à l'emploi des expansions du nom noyau dans un groupe nominal. A partir des textes lus dans
Les expansions	les séances précédentes, l'élève découvre le procédé de l'addition qui lui permet d'enrichir un énoncé par l'ajout de mots ou groupes de
du nom	mots. Il apprend à identifier et employer l'adjectif qualificatif et le groupe nominal prépositionnel, complément du nom. Selon une
	approche inductive, les différentes activités proposées suivent une même démarche : observation-entrainement- formulation.
Séance 5	Cette séance consiste en un réinvestissement des savoirs linguistiques et textuels acquis dans les séances précédentes. Elle propose un
Production	apprentissage explicite d'une démarche de production écrite, par la planification, la mise en texte et la révision, en référence à des textes
d'une	descriptifs ou images déjà lus. Elle permet à l'élève de mobiliser ses différents savoirs dans la production d'une description. Par
description	l'interprétation d'une image et d'informations fournies, l'élève produit une description subjective à partir de critères préétablis. Il
	apprend à organiser son écrit en fonction des règles propres à ce type d'écrit.

- Supports : textes étudiés en lecture, image, dictionnaire.
 - Modalités d'évaluation :
 - o Evaluation initiale (diagnostique) :

Test d'entrée dans la séquence

- A. Lis le texte ci-dessous.
- Souligne au moins deux adjectifs qualificatifs.
- Encadre deux compléments du nom.
- Dans chaque groupe nominal, mets entre crochets le nom noyau.

Son vœu le plus cher Un magnifique jardin Une sorcière douée d'un grand pouvoir Ce couple de vieux qui a désiré depuis longtemps un enfant La tour qui se dressait au loin

B. Choisis la bonne réponse.

Le texte ci-dessus est :

Une description un récit une lettre

Justifie ta réponse.

o Evaluation finale (bilan) et critères/indicateurs de réussite :

L'évaluation finale consistera en l'écriture d'une description subjective. Les critères d'évaluation s'articuleront principalement autour des notions étudiées (cf. ci-dessus) et devront permettre à l'élève de bien vérifier ses acquis d'apprentissage (voir aussi les consignes de la dernière séance).

A. Dictée bilan. Complète le texte ci-dessus par un mot choisi parmi la liste suivante. Puis, transforme le texte en changeant le genre et le nombre.

« construction », « dame de fer », « Elle »

La ----- de la Tour Eiffel dure plus de deux ans et se termine en 1889. ---- nécessite plusieurs centaines de tonnes de fer ainsi que des dizaines de tonnes de peinture. La ----- est l'un des monuments les plus célèbres du pays, et même du monde, avec sept millions de visiteurs par an.

- B. Produis une description subjective du « Palais sans-souci » à partir de l'image et des informations qui sont données. Tu décris ce Palais comme tu aimerais qu'il soit pour attirer les touristes. Pour cela, tu suivras les consignes suivantes :
 - Situe ce que tu vois dans l'espace : au premier plan, au second plan.
 - Mets l'accent sur son aspect physique.
 - Utilise des outils de localisation ; le lieu et le temps.
 - Utilise un outil d'énumération.
 - Emploie des verbes de localisation et de positionnement.
 - Exprime tes impressions personnelles de l'image.

Critères

- Exactitude des contenus thématiques de la description.

- Exploitation correcte du lexique de la caractérisation.
- Cohérence des idées dans la description.
- Utilisation correcte des outils linguistiques de la description.
- Originalité de la production.

o Prolongements éventuels :

Lire et produire d'autres types de description (par exemple : décrire des sites dans d'autres pays francophones).

O Différenciation et adaptation aux élèves à besoins éducatifs particuliers :

A l'oral, l'enseignant réservera une attention particulière aux élèves ayant des difficultés de prononciation ou d'articulation lors de la lecture (leur faire faire des exercices de discrimination phonétique en rapport avec leurs erreurs).

Lors de la présentation du document audiovisuel (séance 1), il sera attentif aux élèves qui ont des difficultés d'écoute (faire réécouter l'enregistrement).

O Mise au point pour l'enseignant :

Pour le travail de correction phonétique, à partir des erreurs constatées, l'enseignant fera éviter les confusions chez les élèves entre des voyelles ou des consonnes proches ou qui n'existent pas dans le système phonétique du créole, en faisant distinguer la façon de les articuler dans des mots et des phrases ayant du sens.

Les caractéristiques d'un texte descriptif portant sur un site touristique ou un monument artistique varient en fonction du point de vue adopté, objectif ou subjectif. D'une manière générale, ce sont :

- des **procédés de localisation**, plus fréquents dans la description objective, servant à situer l'élément décrit à partir des verbes de localisation (se tenir, s'étendre, etc.), et des prépositions (vers, sur, etc.) pour situer l'élément décrit dans le temps, dans l'espace ;
- des procédés d'énumération précisant les aspects (la forme, les parties) ;
- des **procédés d'addition** par l'utilisation des expansions comme les adjectifs qualificatifs, les compléments du nom, les subordonnée relative, les compléments circonstanciels ;
- l'utilisation de verbes d'état et mots ou groupes de mots exprimant des impressions, des émotions (peur, dégout, amusement...) pour suggérer une atmosphère et pour produire un effet sur le lecteur (description subjective) ;
- des champs lexicaux relatifs au site décrit.

Décrire un site ou un monument suppose de fournir au lecteur des éléments qui lui permettent de représenter ce qui est décrit, selon le choix d'un point de vue, soit subjectif pour transmettre les sentiments et les pensées de la personne, soit objectif pour approcher la réalité autant que possible, en laissant de côté les opinions et les considérations personnelles. L'élève peut émettre son point de vue sur l'élément décrit si on le lui demande.

Titre : « Un musée impressionnant ! »

Durée : 50 minutes

Support: document sonore: « Visite du Louvre »

Matériel : un magnétophone et des copies sur papier, tableau, craie/marqueur

Etape	Durée	Ce que fait l'enseignant Ce que fait l'élève			
Temps 1 Vérification des prérequis et lien avec la séquence 4	10 min	L'enseignant vérifie la maitrise des prérequis, à l'aide, par exemple, des exercices proposés plus loin. Il choisit un élève pour faire le rappel de la séance 1 de la séquence 4 « Description d'un lieu : (d'une ville, d'un village) ». Il annonce le thème qui sera bordé, centré sur la description d'un site touristique et d'un monument artistique en expliquant la continuité existant entre cette séance et celle dont on a précédemment fait le rappel. L'enseignant présente l'objectif de la leçon : « rapporter oralement une description d'un site historique et touristique ».	Les élèves font les exercices sur les prérequis. L'élève choisi fait le rappel des éléments pour décrire un lieu (d'après la séquence précédente).		
Temps 2 Compréhension orale du texte	15 min	Pour stimuler la représentation des élèves, l'enseignant pose une question sur le titre : Qu'est-ce qu'un musée ? As-tu déjà entendu parler du « Musée du Louvre » ? Puis, il leur fait écouter (s'il est enregistré) successivement les deux documents sonores sur le « Musée du Louvre » et leur demande de : - dégager le thème développé dans les deux documents - dire ce qui fait la différence entre eux. Il choisit 3, 4 élèves pour apporter leurs réponses.	Réponses attendues: - Un musée, c'est un lieu où sont rassemblés des œuvres d'art (peinture, sculpture), des biens culturels - Le même thème est abordé dans les 2 enregistrements sur le « Musée du Louvre ». - Le premier utilise des chiffres pour parler de sa dimension, alors que dans le deuxième, on exprime ses impressions.		

Temps 3	20 min	L'enseignant fait réécouter l'enregistrement 1. Pour faciliter la compréhension,	Les élèves écoutent le texte et répondent
Compréhension		il leur demande de prendre des notes au moment de la lecture ; puis il leur pose	aux questions posées :
orale du texte (2)		les questions suivantes :	Réponses attendues.
		De quoi s'agit-il? Quel est le site décrit dans ce texte? Où se situe-t-	- Il s'agit d'un site touristique
		il ? Qui a l'habitude de le visiter ? Comment est-il présenté ?	- Le musée du Louvre
			- A Paris, en France
		Il demande aux élèves de relever les mots se rapportant au lexique de chefs-	- Les visiteurs, les étrangers
		d'œuvre, puis donne d'autres mots de la même famille comme « sculpture,	
		sculpteur, sculpter, etc.).	- Les mots exprimant les sentiments et les
			émotions : impressionnant, magique,
		Il fait réécouter le deuxième enregistrement en relation avec la transcription écrite « Un Musée impressionnant! » pour travailler sur le lexique des sentiments et émotions. Il demande aux élèves de relever les mots exprimant les sentiments et les émotions : - Quelle est leur nature grammaticale ? - Comment les appelle-t-on ? - Ces adjectifs qualificatifs sont-ils des termes mélioratifs (positifs) ou péjoratifs (négatifs) ? - Justifie ta réponse.	majestueuse, magnifique, agréable, vertigineuse, exceptionnel, fantastique, à couper le souffle. - Ce sont essentiellement des adjectifs qualificatifs. - Ce sont des adjectifs mélioratifs car ils expriment un jugement positif sur le Louvre.
Temps 4	10 min	L'enseignant demande aux élèves de se préparer pour présenter brièvement à	Les élèves se préparent à présenter
Réinvestirent les		l'oral la description d'un site historique et touristique. Ces derniers peuvent	oralement la description d'un site touristique
acquis dans des		choisir n'importe quel site dans un manuel de géographie ou d'histoire.	qu'ils choisissent.
productions		Il donne les consignes suivantes :	
		En faisant des phrases courtes, décrire ce site tout en mettant l'accent sur les	
		outils de localisation, les verbes de perception et les outils d'énumération.	

O Production attendue:

- Une prise de note des principaux aspects décrits.
- Une présentation orale des informations essentielles du texte.
- Une production d'une description d'un site ou d'un monument connu à l'oral.

Trace écrite pour l'élève :

Pour te préparer à présenter une description orale d'un site touristique, tu penseras aux outils (mots et expressions) de localisation, au vocabulaire, au site à décrire, à l'emploi des noms pour nommer, des adjectifs pour décrire, des verbes de perception pour introduire, situer ou localiser un site.

Evaluation et régulation :

Indicateurs:

- L'élève prononce et articule correctement avec une intonation appropriée.
- Il repère correctement des indices de localisation du site touristique.
- Il utilise correctement le vocabulaire du site touristique.
- Il reformule correctement avec ses propres mots, les éléments de la description du site touristique.

Eléments de remédiation :

- Exercices de correction phonétique complémentaire.
- Ecoute et lecture d'un court texte descriptif en cas de difficulté de compréhension orale et de construction de sens.
- Elaboration de phrases courtes et simples avant de passer à la rédaction d'un paragraphe ou à un texte entier.

Titre : Décrire des monuments artistiques et touristiques

Durée : 50 minutes

Supports et matériel : Texte « un site touristique tout en hauteur »

Ce

Etape	Durée	Ce que fait l'enseignant	Ce que fait l'élève
Temps 1	05 min	En référence à la séance 1, l'enseignant demande aux élèves ce qu'on peut dire quand	L'élève choisit fait le rappel avec l'aide de ses pairs.
Vérification des		on décrit un lieu ou un site, en notant les éléments essentiels.	Réponses possibles des élèves :
prérequis et		Il présente le titre de la séquence « Décrire des monuments artistiques et	- Pour attirer les touristes sur la beauté du site.
hypothèses à		touristiques »	 Pour montrer la construction d'un site.
partir du titre		Il demande d'expliquer pourquoi on décrit un monument artistique ou touristique.	- Afin de m'informer.
		Il accepte toutes les réponses possibles pour encourager leur capacité de projection	 Pour me donner des idées.
		individuelle.	

20 min	Apres l'activation de l'intérêt des élèves pour cette séance, l'enseignant demande	Réponses attendues :
	de lire silencieusement le texte « un site touristique tout en hauteur » portant sur la	 Il s'agit d'une description
	Tour Eiffel.	- La Tour Eiffel se trouve à Paris
	Pour vérifier leur compréhension, il leur pose les questions suivantes : - De quel type de texte s'agit-il ? - Qu'est ce qui est décrit dans le texte ? - Où se trouve -t-il ? - Quelle est la période, sa date de sa construction ? - Le long de quel fleuve se trouve la Tour Eiffel ? - Pour quelle occasion fut-elle construite ? - Quel a été le matériau principal utilisé pour la construire ? - Quelle est sa taille actuelle ? Pour établir le lien entre ces informations relevées et les caractéristiques de la description objective, il leur demande : - En quoi ces informations sont-elles utiles ? pourquoi l'auteur fait-il cette description ?	 La Tour Eiffel se trouve le long de la Seine Elle a été construite à l'occasion de l'Exposition universelle de 1889, pour commémorer le centenaire de la Révolution française. On a utilisé du fer pour construire la Tour Eiffel. Sa taille est de 324 mètres Ces informations permettent de comprendre que dans ce texte, on décrit l'aspect extérieur et les différents aspects de la structure du site.
	20 min	de lire silencieusement le texte « un site touristique tout en hauteur » portant sur la Tour Eiffel. Pour vérifier leur compréhension, il leur pose les questions suivantes : De quel type de texte s'agit-il ? Qu'est ce qui est décrit dans le texte ? Où se trouve -t-il ? Quelle est la période, sa date de sa construction ? Le long de quel fleuve se trouve la Tour Eiffel ? Pour quelle occasion fut-elle construite ? Quel a été le matériau principal utilisé pour la construire ? Quelle est sa taille actuelle ? Pour établir le lien entre ces informations relevées et les caractéristiques de la description objective, il leur demande :

Temps 3 Identification des procédés de	20 min	Pour amener la découverte des procédés de description, il donne les consignes suivantes.	Exemples de réponses attendues - L'aspect le plus présent est la structure de la Tour
la description objective et subjective		 Quel est l'aspect de la « Tour Eiffel » qui te parait le plus présent dans le texte ? Quelle est l'intention de l'auteur du texte ? Relève les mots (verbes, adverbes, compléments) qui indique le lieu du site (sa localisation). Par quels autres outils la description est-elle menée ? L'enseignant fait le point sur ces indices de caractérisation de la description. Il demande aux élèves s'ils trouvent les mêmes caractéristiques d'une description dans les textes descriptifs créoles étudiés. Ensuite, il fait découvrir d'autres procédés (surtout dans une description subjective) Trouves-tu dans le texte des mots ou groupe de mots exprimant les sentiments, le point de vue de l'auteur ? Les verbes sont-ils essentiellement des verbes d'action ou d'état ? L'auteur donne-t-il son opinion ? A quoi sert cette description ? Il demande aux élèves de préparer (individuellement ou par groupes), une fiche descriptive du site étudié reprenant les principaux éléments décrits et les principaux procédés de la description de ce site. Ou bien il demande d'en faire un résumé. 	 Mots de localisation : située à Paris, à l'extrémité nord-ouest du parc du Champ-de-Mars, capitale française, etc. Autres outils : décrire à l'aide de mots ou expressions de localisation, d'énumération On ne trouve pas de mots exprimant les sentiments, Les verbes sont essentiellement des verbes d'état et de localisation : devenir, situer Dans cette description, on ne trouve pas la trace de l'opinion, du sentiment de l'auteur La description sert à informer sur ses aspects réels. Les élèves se rappellent des textes en créole pour dire s'ils retrouvent la même façon de décrire un lieu ou un site.
Temps 4 Présentation de la fiche et bilan de la séance	10 min	Il fait lire certaines fiches, et les fait corriger en les comparant à « la trace écrite » pour l'élève.	Des élèves lisent leurs fiches, d'autres les corrigent et les améliorent en en regardant « la trace écrite ».

Titre : A la découverte d'une grande forteresse

Durée : 50 minutes

Supports : Texte 2 « La citadelle la Ferrière »

Etape	Durée	Ce que fait l'enseignant	Ce que fait l'élève
Temps 1	05 min	L'enseignant fait un rappel de la séance précédente.	
Rappel et mise en		L'enseignant invite les élèves à réfléchir sur le titre du texte et sur l'image et à	
situation		faire des hypothèses de sens en leur posant les questions suivantes : que montre	Les deux élèves choisis formulent leurs
		l'image ? Que suggère le titre « Une merveille du monde !» ?	hypothèses après observation de l'image
		Il choisit deux élèves pour formuler leurs hypothèses de sens.	de la Citadelle et le titre du texte.
Temps 2	10 min	L'enseignant fait lire le texte et vérifie les hypothèses des élèves par des	
Lecture-compréhension		questions :	Les élèves font des hypothèses sur le titre
et repérage d'indices de		- Ce que tu viens de lire dans le texte correspond-il à ce que tu as compris au	du texte et sur l'image correspondante.
sens		départ ?	
		- Quelles sont les mêmes idées que tu trouves dans le texte ? indique deux idées	Ils relisent le texte, et répondent aux
		différentes.	questions.
		Il leur demande de repérer dans le texte les indices de sens :	Réponses attendues :
		- Où se trouve la Citadelle Laferrière ?	- La Citadelle Laferrière se trouve à Milot,
		- A combien de mètres d'altitude est située la plus grande forteresse des	au Sud du Cap-Haitien
		caraïbes ?	- Elle est située à 900 m d'altitude.
		- Quels sont les différents éléments qui se trouvent dans l'enceinte de la	- Des casemates, des magasins, des
		Citadelle Henry ?	poudrières, un arsenal, un logement en
			forme de palais, de nombreux cachots.

Temps 3 Phase pratique: repérage d'indices et interprétation des informations	20 min	L'enseignant lit le texte à haute voix et demande aux élèves de le relire silencieusement. Puis, il donne les consignes suivantes : Consignes 1: En te rappelant ce que tu as appris, au cours de la séance précédente, - fais la liste des principaux éléments décrits, - relève les termes qui caractérisent chacun d'eux. - Comme dans la séance précédente, les adjectifs qualificatifs sont-ils nombreux ? Pourquoi d'après toi ? Consignes 2 En t'appuyant sur tes réponses, dis : - À quoi vois-tu que l'auteur donne son avis quand il présente ce monument ? - Cette description est-elle précise ? A quoi le vois-tu ? Justifie ta réponse en citant un passage du texte. Consignes 3 : Relève dans le texte : - deux verbes pour situer la « Citadelle : un verbe de localisation, et un verbe de perception ; - deux mots ou expressions d'énumération utilisés ; - deux expressions qui se rapportent à l'expression d'un avis personnel (positif ou négatif). L'enseignant fait enrichir le vocabulaire en demandant des synonymes dans chacune des questions précédentes. - D'après les procédés relevés, cette description est-elle différente de celle de la séance 2 ou du texte « un site touristique » ? - Est-ce qu'on retrouve la même façon de décrire dans un texte en créole ? L'enseignant les conduit à réfléchir sur la fonction d'une telle description.	Ils relèvent les différentes informations pour chacune des consignes dans le texte. Réponses attendues : - deux verbes permettant de situer le lieu de la Citadelle : se trouve, est situé. - un verbe de perception : apercevoir (paysage aperçu). - deux outils d'énumération : « Elles sont
Temps 4 Récapitulation - lien entre les séances 2 et 3	15 min	A la fin de la séance, l'enseignant demande aux élèves d'établir la différence entre les 2 types de description. Il encourage 2 ou 3 élèves à lire leur production tout en les corrigeant. Puis, il leur demande de lire la « trace écrite » pour s'auto corriger. Il choisit un élève pour faire la récapitulation des points essentiels de la séance.	Ils établissent les différences entre les 2 types de description pour identifier une description subjective.

Production attendue

- Repérage des procédés de description objective ou subjective.
- Formulation des caractéristiques de la description.
- Explication des étapes de la description d'un site.

o Trace écrite pour l'élève

Un texte qui décrit un site artistique ou touristique sert à

- expliquer et informer;
- donner une impression dominante ; une description vise à créer une atmosphère plaisante, merveilleuse, surprenante, inquiétante, effrayante, ...
- provoquer un sentiment d'émerveillement ou de dégoût chez le lecteur.

Un texte descriptif commence par un titre qui peut être soit **neutre** (La Tour Eiffel), ou bien **évocateur** (A la découverte d'une grande forteresse).

La description **objective** décrit la réalité sans donner un avis personnel. Il s'agit d'un **texte qui vise** à **informer.** Les informations qu'il donne sont exactes, elles peuvent être vérifiées par tout le monde.

Les différents éléments à décrire doivent se suivre dans un **ordre logique**. On décrit en général de haut en bas, du plus éloigné au plus proche, de l'ensemble au détail.

La description **subjective** sert à exprimer les sentiments du personnage qui regarde.

Les sentiments sont exprimés par :

- un vocabulaire des sentiments, des émotions : avoir une admiration pour, s'inquiéter de la dégradation d'un site,
- des adjectifs pour exprimer un avis positif (un endroit magnifique) ou négatif (un site délabré)
- des verbes de perception : contempler.

Evaluation et régulation :

Critères d'évaluation :

- Identification des caractéristiques de la description subjective
- Utilisation du vocabulaire de l'affectivité
- Emploi des adjectifs qualificatifs à valeur affective
- Identification et utilisation correcte des verbes de perception

Indicateurs d'évaluation

- L'élève repère les verbes de perception
- Il utilise les indices de localisation
- Il utilise les procédés d'énumération.

Propositions d'autres activités pour l'évaluation :

1. À partir d'une description objective accompagnée d'une image du site ou du monument, par exemple, le « Palais de 365 portes », en s'appuyant sur les données scientifiques, l'élève élaborera une fiche de lecture.

Les contenus de la fiche :

- L'auteur.
 - Le site décrit dans ce texte.
 - Les principales informations données sur le site

- A quoi sert cette description?
- S'agit d'une description subjective ou objective?
- Ton avis sur le site.
- 2. A ton tour, rédige une courte description de ce même palais en changeant de point de vue. Pour y arriver, tu exploiteras les informations relevées dans le texte analysé.

o Eléments de remédiation :

Séances 2 et 3 : dans le cas où un élève a des difficultés pour comprendre les textes descriptifs sur le site touristique et le monument artistique, l'enseignant lui donnera des descriptions plus courtes et plus simples à lire à la maison, en lui demandant de relever les éléments de base.

Il peut éventuellement lui faire des rapprochements avec des textes descriptifs en créole.

Il peut aussi utiliser des phrases descriptives portant sur des éléments qui lui sont familiers.

Si possible, l'enseignant peut lui indiquer un site où il peut trouver d'autres textes à lire.

Titre: Les expansions du nom

Durée : 50 minutes

Supports et matériel : Texte « Un Musée impressionnant ! », exercices de grammaire

Etape	Durée	Ce que fait l'enseignant	Ce que fait l'élève
Temps 1 Vérification des pré requis	10 min	L'enseignant présente l'objectif de la séance « identifier et employer les expansions du nom ». Il vérifie les prérequis en demandant d'identifier des noms et des groupes de nom dans des phrases et fait réfléchir sur leur composition	Réponses attendues sur le nom et sa composition. - Un nom commun est un mot qui désigne une personne, un animal, un objet, - On peut le reconnaitre en mettant un déterminant comme « une », « un », « le », « la », etc. - Un groupe nominal contient au moins un nom et un déterminant. Ce nom est appelé « nom noyau ».
Temps 2 Identification des expansions du GN	10 min	L'enseignant demande aux élèves de relire le texte 2 précédemment étudié « Un Musée impressionnant! » pour y relever des exemples de groupes nominaux et d'adjectifs qualificatifs. Pour déclencher leur observation, il leur pose la question suivante : peut-on supprimer ces adjectifs sans que le sens de la phrase change ? Il leur demande : - de justifier leur réponse à l'aide d'exemples. - d'indiquer si l'élément souligné dans le groupe nominal est un adjectif qualificatif ou un groupe nominal prépositionnel.	Les élèves relisent le texte et relèvent les adjectifs qualificatifs et les compléments du nom : - Adjectifs qualificatifs employés dans le texte : Impressionnant, magique, impressionnante, majestueuse, magnifique, agréable, vertigineuse, exceptionnel, fantastique. - Les compléments du nom : grands musées du monde ; œuvres d'art. Ils concluent que ces mots et expressions peuvent être supprimés, mais qu'il y a une différence de sens.

Temps 3 L'adjectif qualificatif et le	20 min	L'enseignant souligne les expansions dans le texte et donnent les consignes suivantes.	- Les élèves soulignent les noms qui ont une expansion		
complément prépositionnel		Consignes 1 : observe les groupes de noms (groupes nominaux) soulignés dans le texte : - encadre les noms qui ont une expansion ; - relève les mots ou groupes de mots qui sont des expansions ; - explique à quoi servent les expansions du nom. Consignes 2 : après avoir relevé les expansions du nom : - indique leur classe grammaticale ; - identifie leur fonction grammaticale ; - puis, indique ce que tu en déduis. Il fait observer les adjectifs employés avec un adverbe exprimant le degré. Consignes 3 : voir l'exercice 1 dans « évaluation et régulation », plus loin.	 Ils relèvent les expansions des noms Ils expliquent à quoi elles servent : elles enrichissent le nom noyau. Ils indiquent la classe grammaticale à laquelle elles appartiennent : adjectif qualificatif et groupe nominal prépositionnel. Ils indiquent que ce sont des expansions qui apportent une information complémentaire sur le nom noyau. 		
Temps 4 Production et Synthèse	10 min	Il leur demande de produire trois phrases sous forme d'un court paragraphe descriptif en utilisant des expansions. Il demande à un élève d'écrire sa production au tableau et aux autres de la corriger ensemble. A l'aide de sa mise au point, les élèves modifient la production de leur camarade.	Les élèves produisent oralement ou par écrit trois phrases utilisant des expansions.		

o Production attendue:

- o Repérage des expansions, leur nature et fonction
- o Enrichissement ou production de descriptions en utilisant des expansions permettant de changer de point de vue.

o Trace écrite pour l'élève :

Pour mieux décrire les paysages, les objets, les personnages, on emploie des **expansions du nom**. Une expansion du nom est un mot ou un groupe de mots qu'on ajoute au nom pour apporter des informations sur le nom.

Une expansion peut être :

1. un **adjectif qualificatif** qui qualifie le nom auquel il est rattaché. Il peut être épithète ou attribut.

Quand il est épithète, il est placé immédiatement à côté du nom, avant ou après : un **beau** musée. Un endroit attrayant. Le petit chat, tranquille, dort devant la porte.

Il peut être précédé d'un adverbe d'intensité (très, bien, le plus, ...).

On peut en général les supprimer.

Attention! Tu ne dois pas confondre l'adjectif épithète avec l'adjectif attribut. L'attribut fait partie du groupe verbal et ne peut pas être supprimé.

Ex: Le petit chat restait tranquille.

2. Un **groupe nominal prépositionnel** constitué d'une préposition (à, de, par, pour, avec, dans...). Il appartient à un groupe nominal qu'il complète :

Ex: Le chat de ma sœur dort devant la porte.

Il existe d'autres expansions du nom que tu étudieras en classe supérieure.

Evaluation et régulation :

Lis le paragraphe suivant.

suivants:

« Lors de mon récent voyage en Inde, j'ai été effrayée et particulièrement surprise par l'architecture imposante de plusieurs bâtiments. Si j'ai pu en visiter plusieurs durant mon séjour, c'est toutefois le Taj Mahal qui m'a le plus impressionnée. Son architecture novatrice et son histoire touchante en font un monument tout à fait incontournable lors d'un périple en Inde. »

- Repère les expansions du nom dans les groupes du nom.
- Indique leur nature grammaticale : adjectif qualificatif, épithète ou groupe prépositionnel/complément du nom.
- Choisis 2 ou 3 noms du texte et ajoute une expansion à chacun.

1. Lis le paragraphe suivant. « Quand Camille vit arriver le camion de		,	elle n'eut	même	pas le temps	s de
Le monstre de		Se dirigea	it droit sur	elle à	toute allure.	Elle
ne vit même pas le conducteur du		Au mome	ent du			
la jeune fille ne ressentit rien. Elle se retrouva	allongée sur u	n tapis d'			dans	une
forêt de	Quelques	instants	après,	un	chevalier	à
	., vint atterrir à	à cote côté d	l'elle. »			
						,
Complète ce paragraphe en replaçant corre	ectement les	mots et exp	oressions (complé	ements du no	om)

Pins – véhicule – réagir – plusieurs tonnes – l'armure impressionnante – herbe – fer – choc

Titre: Décrire un site et exprimer ses émotions

Durée : 50 minutes

Supports: Image du Palais de Sans-Souci

Matériels : Tableau, craie, cahier

Etape	Durée	Ce que fait l'enseignant	Ce que fait l'élève
Temps 1	05 min	L'enseignant vérifie les prérequis sur quelques procédés de la description d'un	Les élèves observent l'image du Palais
Vérification des		site (vus dans les séances de lecture)	de Sans-Souci.
prérequis et		Ensuite, il distribue l'image du Palais de Sans-Souci à toute la classe.	
présentation du			
support			
Temps 2	15 min	L'enseignant demande aux élèves d'observer l'image et les oriente par les	Réponses attendues :
Mise en situation et		questions suivantes :	- C'est l'image du Palais de Sans-Souci.
observation		- à quoi correspond cette image ?	- C'est un site touristique et historique.
		- Quelle est ce type de lieu ?	- Dans le Nord à Milot.
		- Où se situe-t-il ?	- A observer dans le but de prendre
		- A quoi sert ce type d'image ?	connaissance du site.

Temps 3	20 min	Il demande aux élèves de lire les informations qui accompagnent l'image dans	
Consigne et		le but de les amener à produire une description subjective à partir de l'image	Les élèves planifient leur texte avant de
production d'une		du « Palais de Sans-Souci ».	le rédiger en respectant les consignes.
courte description		Consigne: En t'aidant de l'image et des informations qui l'accompagnent,	
		décris, en quelques phrases, le monument « Palais de Sans-Souci ».	
		Dans ta description, tu examineras les points suivants :	
		- Qu'est ce qui attire ton attention dès le premier coup d'œil ?	
		- Situe ce que tu vois dans l'espace : au premier plan, au second plan.	
		- Comment est-t-il, ce site ? Son aspect physique ?	
		- Quels sont les éléments qui le constituent : le lieu et le temps.	
		Tu utiliseras des outils d'énumération, des verbes de localisation, des adjectifs.	
		Tu exprimeras tes impressions personnelles sur le site.	
		Tu peux aussi employer des images ou des comparaisons.	
Temps 4	10 min	L'enseignant demande à deux ou trois élèves de lire leurs productions et aide	Les élèves participent à la correction
Correction et mise		les élèves à les évaluer à l'aide des indicateurs ci-dessous simplifiés. Il fait le	des productions, en utilisant les
au point		point sur la séance tout en mettant l'accent sur la trace écrite.	indicateurs d'évaluation.

o Production attendue:

rédaction d'une description subjective à partir d'une image

o Trace écrite pour l'élève :

Pour décrire une image, il faut décrire brièvement la vue d'ensemble, il faut présenter la description générale en donnant des informations sur différents plans. Cette description peut traduire les sentiments de l'auteur.

o Evaluation et régulation :

Critères

- Utilisation d'un vocabulaire approprié à la description.
- Utilisation correcte des outils de la description (localisation, énumération, adjectifs...).
- Cohérence du texte produit.

Indicateurs

- L'élève décrit les principaux éléments du site.
- Il utilise le vocabulaire relatif à la description d'un site touristique et historique.
- Il utilise correctement les outils d'énumération.
- Il emploie correctement les verbes de perception et de localisation dans sa production.
- Il exprime ses impressions.

o Elément de remédiation :

Dans le cas où certains élèves n'ont pas bien maitrisée les techniques pour rédiger une description à partir d'une 'image, l'enseignant les aidera à rédiger, étapes par étapes, un court texte descriptif tout en se servant d'une image à l'appui. Il peut donner le début de la description qu'il complètera.

ANNEXES

Séance 1. Le musée du Louvre



Visite du Louvre

Le Musée du Louvre

Le musée du Louvre est un des plus grands musées du monde. Située au cœur de la ville de Paris, près de la rive droite de la Seine. Le bâtiment est un ancien palais royal. Il se trouve dans un axe qui comprends la Concorde, l'Etoile, et va jusqu'à la Défense. C'est aussi le plus vaste musée au monde avec 210 000 m² dont 60 600 m² de galeries. Les principaux chefs-d'œuvre du musée du Louvre sont des peintures, sculptures, dessins, céramiques, objets archéologiques et objets d'art...

Il compte actuellement des collections d'œuvres d'art provenant de civilisations, de cultures et d'époques variées. Il est riche d'environ 300 000 pièces dont seules 35 000 sont exposées. Le département des peintures compte à ce jour environ 7 500 tableaux dont 3 400 sont exposées. Parmi ses pièces les plus célèbres figurent *La Joconde* et la *Vénus de Milo*.

Le musée a beaucoup de sculpture de maitres : Antonio Canova, Michel-Ange, Pierre Puget. Il possède environ 14 000 pièces qui se trouvent dans les collections des arts graphiques. De nombreuses œuvres viennent de dons ou de legs de collections privées.

https://www.podcastfrancaisfacile.co

Séance 2 : Un Musée impressionnant !

Le Louvre est définitivement un des endroits les plus magiques... On passe de la peinture à des sculptures à couper le souffle !

Il reste l'un des plus grands musées du monde avec une architecture impressionnante. Il possède des hauteurs sous plafond de 10 à 15 mètres de hauteur et une décoration majestueuse. Bien sûr, les œuvres d'art sont magnifiques et en très grand nombre (sculptures et peintures italiennes, dont la Joconde qui me laisse émerveillé et interrogatif).

Y aller à l'ouverture ou un peu avant et, si vous pouvez, sur 2 jours... ainsi vous pourrez vous promener dans les Jardins des Invalides si le temps s'y prête mais aussi flâner sur les Champs Elysées... ou simplement prendre de belles photos sur l'esplanade du Louvre. Un moment aussi bon pour les yeux que pour l'intellect. Le Louvre offre une atmosphère agréable et des vues imprenables sur la Pyramide de Pei, la Cour Carrée et la Seine. Bien que faite de nombreuses fois, cette promenade est un moment exceptionnel!

Attention! Montée à pied obligatoire, vertigineuse et fantastique.

Texte Adapté https://www.tripadvisor.fr/Attraction_Review-g187147-d188757-Reviews-Louvre_Museum-Paris_Ile_de_France.html

Séance 2 : La Tour Eiffel



La tour Eiffel est une tour métallique (de fer) située à Paris, à l'extrémité nord-ouest du parc du Champ-de-Mars en bordure de la Seine. Construite par Gustave Eiffel et ses collaborateurs pour l'Exposition universelle de Paris de 1889, était initialement nommée " tour de 300 mètres ". Ce monument est devenu le symbole de la capitale française.

Elle mesure 324m (hauteur de 312 mètres à l'origine) de haut) et se divise en 4 parties séparées par un étage. Le second niveau du troisième étage, appelé parfois quatrième étage, est la plus haute plateforme d'observation et la plus haute d'Europe, après celle de la Tour Ostankino à Moscou. La hauteur de la tour a été plusieurs fois augmentée par l'installation de nombreuses antennes, pour culminer à 327 m depuis le 8 mars 2011 avec un émetteur TNT. Utilisée dans le passé pour de nombreuses expériences scientifiques, elle sert aujourd'hui d'émetteur de programmes radiophoniques et télévisés.

Les étages sont successivement aux altitudes de 57 m, 115 m et 276 m. La Tour Eiffel est restée le monument le plus élevé du monde pendant 41 ans.

Sa forme générale est proche de la pyramide. Elle se compose de deux parties : La partie basse, caractérisée par 4 piliers s'arc-boutant au sommet de cette partie, et une partie haute, qui est la suite de l'élévation des piliers au moment où ils se joignent formant une plate-forme qui correspond au 2^e étage de la tour, le premier étant proche du sol au-dessous, alors que le troisième est proche du sommet.

Elle accueille maintenant plus de six millions de visiteurs chaque année. Elle est devenue le symbole de Paris et l'un des principaux sites touristiques de France avec près de 7 millions de visiteurs par an.

(Cf. Wikipédia). Et https://www.merveilles-du-monde.com/Tour-Eiffel/Description-de-la-tour-Eiffel.php

Texte

« Tour Eiffel d'ossements Catacombes aériennes Tibias escaliers Et à trois cents mètres au-dessus du sol Le crâne antenne Qui ne parle que pour l'écoute » Raymond Queneau, *Courir les rues*, 1967

Séance 3 : Une merveille du monde !

La Citadelle Laferrière de Milot, construite par Henri Christophe à 900 mètres d'altitude, est la plus grande forteresse des Caraïbes. Elle est également connue simplement sous le nom de Citadelle ou de Citadelle Henri Christophe en l'honneur de son créateur. Elle se trouve sur la chaine de montagne nommée le Bonnet-à-l'Evêque et fait partie de l'ancienne habitation Laferrière. Cette structure imposante est située à environ 27 kilomètres au Sud de la ville du Cap-Haitien. Ce site parait très intéressant pour les paysages aperçus au cours de la montée et offre une vue splendide. Elle a été construite afin de fournir le point de vue militaire optimal. Cette étonnante structure est devenue le symbole de la puissance et de l'indépendance d'Haïti.

Une vue impressionnante avec des murailles gigantesques de vingt pieds d'épaisseur et d'une hauteur prodigieuse avec ses formes géométriques. Ses courbes rondelettes et des lignes rectangulaires attirent les regards. Il y a plusieurs batteries superposées les unes sur les autres au moyen de fortes voutes elles sont désignées sous le nom de : « batteries du Roi, de la Reine, du Prince Royal, de la Princesse Royale ». Elles sont garnies de canons de plus gros calibre, de mortiers et d'obusiers, tous en bronze : il a fallu l'énergique volonté de Christophe pour faire trainer ou porter à une telle élévation ces pièces d'artilleries, la plupart d'un poids énorme. Des casemates, des magasins, des poudrières, un arsenal, une place d'armes, un logement en forme de palais, où se trouvait le trésor de la couronne, et surtout de nombreux cachots souterrains à côté des citernes remplies d'eau, tout est réuni dans la citadelle Henry, construite avec tout l'art possible. Un immense dépôt de fusils et d'autres armes, de boulets, de bombe, d'obus, de poudre, etc. en faisait le lieu presque unique d'approvisionnement de tous ces objets de guerres, pour le peuple haïtien, en cas d'invasion du territoire par une puissance étrangère.

Elle est magnifique et c'est l'une des plus grandes forteresses des Caraïbes!

D'après Francis Turnier, Lexiques et textes, Beaubrun Ardouin, Etudes sur l'Histoire d'Haïti 1858



https://www.nofi.media/2016/10/merveille-architecturale-palais-souci-haiti/31340

Séance 5 : Image destinée à la production écrite

Le palais de Sans-souci a été construit sur la pente d'une colline de l'habitation Milot, ancienne sucrerie.

